



Les ateliers numériques



Solidarité Numérique Puydaniel

La fracture numérique prend plusieurs formes et peut accentuer l'exclusion : elle peut être économique, sociale, générationnelle ou encore liée à une méconnaissance des gestes essentiels d'accès aux services numériques qui se développent dans tous les secteurs. (Recherche d'emploi, formalités administratives, achats en ligne, contrôle parental...).

Dans sa volonté de réduire ces inégalités, le CCAS de Puydaniel a mis en place une action de développement des usages du numérique sur la commune.

Dans sa mission d'accompagnement au public et d'aide d'instruction des dossiers, la volonté du CCAS est de répondre à deux objectifs.

1 . Vous accompagner dans vos démarches en ligne

dans un espace dédié à l'accueil de la Mairie : une personne vous recevra pour vous accompagner dans l'accomplissement de vos démarches administratives en ligne. (Demande carte grise, déclaration impôts...).

2 . vous aider à pousser la porte du numérique

avec la création d'un atelier numérique gratuit pour accompagner et perfectionner l'utilisation d'internet.

SOLIDARITE NUMERIQUE c'est QUOI ?

Il ne s'agit pas de formation, mais d'une initiation en fonction des besoins et du niveau de chacun :

- aux pratiques informatiques de base (souris, clavier, bureau et internet),
- à l'utilisation des divers logiciels informatiques (tableur, traitement de texte, Présentation...),
- à la navigation internet,
- à la création d'une boîte mail et l'utilisation des services internet,
- la création d'un blog... et bien d'autre encore.

COMMENT ?



En favorisant l'échange d'expériences et la mutualisation des pratiques. L'animateur ne dispense pas de formation au groupe, mais s'adapte à ce dernier en apportant des réponses aux difficultés ou questions posées par chaque participant.

Pour QUI ?

- Tout citoyen de Puydaniel, quelque soit son âge, équipé ou non⁽¹⁾ d'un micro portable, qui souhaite s'initier ou progresser dans le domaine de la bureautique.
- Aucun acquis n'est demandé et tous les niveaux sont acceptés.
- Pour des groupes de 5 personnes environ

Par QUI ?

Un élu délégué au CCAS. Il peut être assisté par toute personne volontaire ayant quelques compétences en la matière et souhaitant les partager.

QUAND ?

- Pour l'aide en ligne : déjà en place, les jours d'ouverture de la mairie.
- Pour les ateliers : une fois par semaine, le lundi à partir de 17 heures.
- Durée : 1H30.

CECI VOUS INTERESSE ?

Adressez-vous à la mairie :

- Mail : mairiepuydaniel@wanadoo.fr
- Téléphone : 05 61 50 72 44
- Accueil : mardi et vendredi de 8h30 - 12h30 et de 13h30 - 17h30
- Internet : <http://www.mairie-puydaniel.fr> (rubrique « nous contacter »).